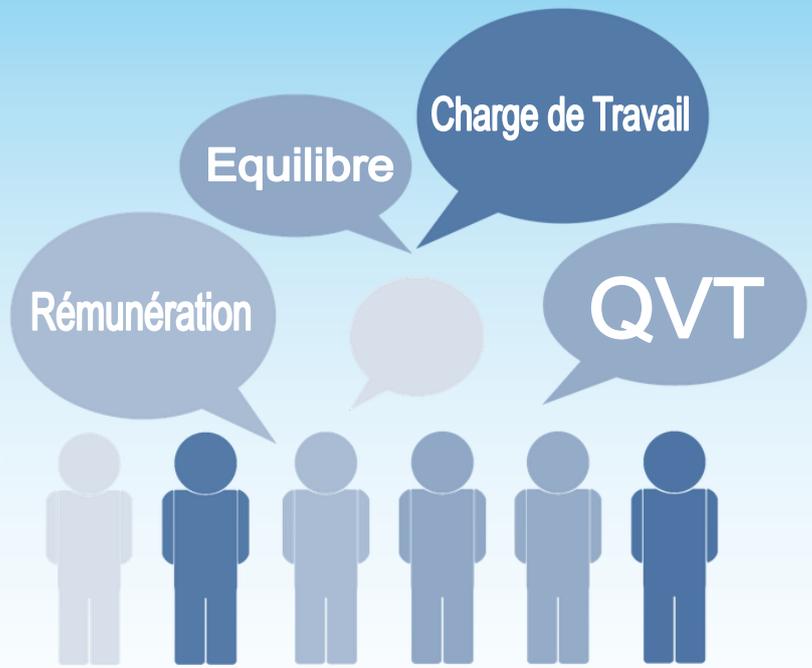


Forfait-jours

L'UNSA fait évoluer le texte !



Suite à la mise en place du Référentiel Cadre imposé par l'Entreprise le 12 décembre 2016, l'UNSA-Ferroviaire a déclenché le 6 janvier 2017 une alarme sociale SNCF sur le "Forfait-Jours".

L'Entreprise a décidé de revenir à la table des négociations avec la tenue d'une nouvelle Table Ronde le 1^{er} mars 2017.

Paris, le 2 mars 2017



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



Table ronde du 1^{er} mars



L'UNSA-Ferroviaire a réaffirmé ses revendications et a obtenu un certain nombre d'avancées lors de cette table ronde. Pour autant, des points restent encore à cadrer.

Les éléments à retenir

Pour les établissements :

Un régime à 205 jours travaillés + 5 jours maxi payés à 125 %.

Une Prime d'autonomie de 3,1 % de 50,12 euros pour une qualification E à 88,54 euros pour une qualification H.

Pour les Direction régionales et centrales :

Un régime à 210 jours travaillés au lieu de 214 avec la garantie du maintien de la journée courte.

Sur la mesure de la charge de travail :

L'UNSA-Ferroviaire a réaffirmé sa volonté d'obtenir de la Direction des garanties sur la mesure de la charge de travail. Les éléments donnés par l'Entreprise ne sont pas, à ce stade, suffisants et ne permettent pas d'obtenir les garanties nécessaires à une évaluation de la charge adaptée au Forfait-Jours. L'UNSA-Ferroviaire a demandé à l'Entreprise des précisions sur ce sujet.

Sur le suivi de la charge de travail :

L'UNSA a demandé :

- Un outil de suivi du temps de Travail, unifié pour tout le GPF SNCF.
- Que l'entretien FJ cadre l'équilibre vie professionnelle/vie privée, conformément au Code du Travail.
- Une vigilance spécifique de la médecine du travail envers les salariés au FJ.
- Une anticipation de la charge de travail liée au FJ pour les agences Paye & Famille.

L'UNSA a rappelé sa vigilance envers les postes non éligibles au FJ, comme la problématique des RU versus RQ, traités avec l'article 49.

L'UNSA attend le Kit de déploiement du Forfait-Jours, avant le 14 mars 2017, soit :

- Une convention type.
- Un canevas type pour l'évaluation de la charge de Travail.
- Un outil auto-déclaratif de suivi des jours travaillés et de repos.
- Le support d'entretien FJ identique pour tout le GPF SNCF.

L'expertise UNSA

L'UNSA-Ferroviaire, conformément à ses Statuts, va présenter l'ensemble de ces éléments à sa structure.

Les adhérents, via les entités régionales et centrales, décideront démocratiquement d'une validation ou non de l'accord.



A blue banner containing the UNSA Ferroviaire logo on the left, which includes the text 'UNSA' in a circle and 'ferroviaire' below it. In the center, there are white silhouettes of four people standing. On the right, the acronym 'ADN' is written in large, bold, blue letters with white outlines and small circles around the letters. Below 'ADN', the words 'Autonomie Dialogue Négociation' are written in pink. The background of the banner is a blue grid of horizontal and vertical lines.

Forfait-jours



*Table ronde
du 1^{er} mars*

**L'expertise professionnelle UNSA,
au service des salariés**